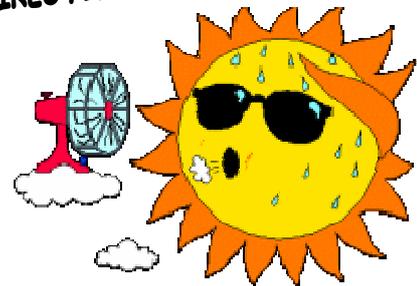


UN POC DE SOL I D' AIRE

Un rayon de soleil et une bouffée de tramontane
élaborés et élevés en plein air catalan par SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66



EDITO - MISE AU POINT

Le compte rendu de FO DGFIP 66 , laisse entendre que les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté POUR un mouvement ne respectant pas les règles.

Nous tenons à rappeler qu'un mouvement de mutation concerne seulement les agents obtenant un poste et donc AFFECTES

Le vote intervient toujours avant l'examen de la situation des ALD et/ou EDRA, en conséquence les élus de Solidaires Finances Publiques 66 votent POUR lorsque le projet est conforme aux règles, ce qui était le cas.

Les directions locales ne sont absolument pas obligées de communiquer en CAPL l'affectation des ces agents

Nous avons obtenu (en intersyndicale) dans la filière fiscale que ces affectations nous soient communiquées en CAPL (cadres A, B et C).



Il est important de rappeler que les affectations ALD Résidence ou département sont consécutives à une entrée dans le département en qualité de prioritaire, il est important de rappeler aussi que sans l'exercice d'une priorité ces agents ne rentreraient pas sur les PO

Certaines précisions sont parfois nécessaires pour expliquer un vote

Le bureau de section de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66

COMPTE RENDU CTL du 26/11/2013

Comme à son habitude le Président n'a répondu que très superficiellement aux divers sujets nationaux évoqués dans leur liminaire par les organisations syndicales. Se voulant rassurant sur le rapport PECHEUR (*mobilité des fonctionnaires LE RETOUR !!*), il a tenté de nous persuader que les statuts unifiés et particuliers à la DGFIP seraient le rempart efficace contre toutes vellétés de mobilité imposée. Dont acte Monsieur le Président, nous serons encore là pour le vérifier dans quelques années, pas vous !!!

Les sujets locaux ont été développés dans l'ordre du jour



Point 1 : point d'étape sur la démarche stratégique

Un long moment pour en arriver à l'information essentielle sur le sujet : tous les départements en sont au diagnostic du réseau (forces et faiblesses) mais rien d'autre. Donc vous serez juges : pas de fermeture de postes (y compris ceux où il n'y a plus d'agent), pas de fusion de services, pas de restructurations intempestives ect ...Peut être aussi pas de suppressions d'emplois ????

Le Président dément avec force conviction toute demande de plan d'action par la DG.

Solidaires Finances Publiques a émis plus que des doutes sur la capacité de la DGFIP à réussir son pari numérique quand le simple déploiement de PC sous Windows 7 rend certaines applications illisibles ou pire incompatibles avec le système d'exploitation !!! Nous avons également dénoncé la lourdeur de fonctionnement de l'assistance informatique (demandes via Intranet)

Quant à l'enquête sur la messagerie de tous les agents pour établir un baromètre social, l'idée est louable, mais nous on a juste l'impression d'avoir plusieurs médecins établissant un diagnostic tout en sachant qu'ils n'ont aucun médicament à donner au malade....

Et pour finir : moins d'encaissements en numéraire !!! Traduction : c'est un peu compliqué pour les usagers (sic) par contre la DDFIP peut agir envers les institutionnels (régisseurs par exemple). Donc certaines régies vont déposer directement à La Poste (on n'externalise pas, on transfère....).

Il n'en demeure pas moins que l'inquiétude s'étend dans les services et ce ne sont pas les OS qui en rajoutent !!!! Travailler, vivre en ayant en permanence des doutes sur l'avenir professionnel, c'est quand même insupportable !!! Les agents veulent de la stabilité tant en matière de structures, que de règles de gestion que de législation.

Point 2 Ponts naturels

Comme la CGT, Solidaires Finances Publiques est opposé aux ponts dits naturels. Nous réclamons toujours la fermeture au public et le choix laissé aux agents de travailler ou pas.

FO est pour.

Après débat (notamment de positionner les ponts plutôt sur les périodes de vacances scolaires) les choix de la direction se porteraient :

2 mai - 9 mai - 26 décembre (et donc peut être le 02/01/2015)

Le pont du 30 mai sera conditionné à la date limite de dépôt des déclarations d'impôt sur le revenu

VOTE :

FO : POUR 3 voix

CGT : CONTRE 2 voix

SFP : Abstention 4 voix

Nous avons fait remarquer que le nombre de ponts était important en 2014/2015 et ce sont autant de jours de congés imposés.



Point 3 : PC en libre service dans les SIE

Dans son intervention Solidaires Finances Publiques a mis en avant la situation explosive des SIE :



- ◆ Saisie des chiffres d'affaire ou des recettes pour les régimes micro puisque la CFE sera établie en fonction de ces critères (arrêtés des collectivités locales)
- ◆ Recours aux heures supplémentaires dans certains départements
- ◆ D'autres attendent les éventuelles prochaines notes DG et/ou changements législatifs
- ◆ Mise à jour de la VL des locaux professionnels (avec un répertoire des locaux dématérialisé mais inexploitable : 75 colonnes et 7800 lignes), l'incidence sur la CFE et la réception engendrée par la hausse de cet impôt
- ◆ Des anomalies en matière de télé procédures telles que les agents se demandent aujourd'hui, si ce n'était pas plus rapide et efficace de saisir les déclarations !!!!!
- ◆ Et bien sûr aucune nouvelles des expérimentations sur GESPRO, de RSP MEDOC ou RSP Forcé...mais n'en doutez pas ce sera **FARPAIT** !!!

Lors d'un groupe de travail national les représentants de Solidaires Finances Publiques ont exigé un GT en urgence sur la situation des SIE . La DG l'a accordé **MAIS** :

On installe quand même ces PC destinés aux usagers (PME) concernés par l'abaissement du seuil des télé procédures et n'étant pas équipés ou sans accès Internet, avec un agent référent pour les aider.

Impossible de connaître le nombre d'entreprises concernées (et donc d'évaluer la charge de travail) Les 1ers essais montrent qu'il faut environ 1h1/4 pour la 1^{ère} phase (création, adhésion, obtention d'un code d'activation) la 2^{ème} phase, à priori plus rapide, concerne la déclaration et le paiement. Les SIE de Perpignan fonctionneront via prise de rendez vous et calendrier partagé.

Point 4 : mise en place d'un système de vidéo protection à la Paierie

En fait il s'agit d'améliorer le système en place . Les demandes ont été faites en Préfecture (enregistrement des images)

- Projet :
- 1 caméra en bas des escaliers avec écran au guichet
 - 2 caméras en extérieur façade
 - 1 écran dans le sas bancaire
 - 1 caméra dans le hall accueil public
 - 1 écran au guichet
 - 1 écran dans les bureaux

Nous avons alerté la direction sur la nécessité d'information claire des agents du poste



Point 5 : horaires HLM

Une 1^{ère} dans le département : la DDFIP adapte ses horaires d'ouverture à la fréquentation :

Du 1^{er} au 15 du mois : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30

Puis du 16 à la fin du mois : de 8h30 à 12h

Nous avons bien sûr dénoncé ce recul du service public et nous sommes abstenu lors du vote, considérant que tout en respectant le choix des agents, il ne nous appartient pas de cautionner une

décision qui crée un précédent en zone urbaine (confère Référentiel Marianne) et un recul important du service public.

Vote : Abstentions SFP et CGT : 6 voix
POUR : FO 3 voix

*L'entreprise s'accommode
assez bien des erreurs
de management.*

Les collaborateurs, moins.



Point 6 : affectations des cadres A FGP des SIP, PRS et trésoreries amendes

Ces agents relèveront au 01/09/2014 de la mission/structure : GESTION (au sens fiscal) alors qu'ils ont pour l'instant une affectation nationale « Gestion des Comptes Publics »

En conséquence le mouvement du 01/03/2014 est le dernier auquel ils peuvent participer pour demander en mutation locale un poste du réseau dans le cadre de leur RAN.

Point 7 : Titularisation des agents contractuels et BERKANI

Cette procédure est engagée pour lutter contre la précarité dans les 3 fonctions publiques. Sous certaines conditions ces agents seront titularisés au 01/01/2014 avec une période de stage de 6 mois pour intégrer le corps des agents techniques au 01/07/2014.

Sur 10 agents BERKANI employés dans les PO, seuls 2 sont éligibles compte tenu, notamment du nombre d'heures de travail exigées par le texte (au moins 70% d'un temps plein) au 31/03/2011 alors que le décret et les circulaires sont de 2012 !!!! Ainsi au moins 2 agents qui remplissent les conditions depuis juillet 2012 se voient refuser la titularisation puisqu'ils ne les remplissaient pas au 31/03/2011 !!!

Questions diverses et brèves de couloir

1./ **Embauche de 4 auxiliaires pour la numérisation des actes en SPF**

2./ **Circuit des fiches de signalement** : à minima un accusé de réception à l'agent rédacteur. Accord de M METOIS

3./ **Fermeture (à clé) du CFP de CERET** : le changement des horaires de l'agent en charge de l'entretien fait qu'il ne peut plus fermer le centre. La direction va vérifier avec l'entreprise si celle-ci pouvait baisser la prestation d'1/2 heure de manière unilatérale....

Par ailleurs demande à plusieurs reprises lors de CT précédents, au contraire d'augmenter les heures de cet agent : 7 sanitaires, 2 étages, corbeilles à vider....

4./ **Postes de MILLAS et CONFLENT** : plus aucun agent à Conflent (fonctionne avec équipe EMR) Situation difficile à Millas avec intérim du chef de poste à Conflent

5./ **Gestion prévisionnelle des effectifs** . Dans une période pour le moins difficile avec les suppressions d'emplois, il serait intéressant d'avoir une projection pour les agents des PO en indice terminal de leur grade afin de pouvoir prévoir d'éventuels départs et surtout leurs remplacement. Il en va ainsi au niveau



du cadre C avec la mise en place du 9^{ème} échelon et des choix que les agents peuvent faire en matière de promotion en B ou pas.

6./ Economies et rigueur

Trop de CGI, Précis et autres publications pas même sorties du plastique... Donc : dorénavant 1 brochure FDL par agent de secteur, 1 précis par secteur ou IFU et 1 par chef de service.

Ne vous plaignez pas : tout est dématérialisé !!!!!

Par contre M METOIS dément la rumeur selon laquelle il y aurait une baisse drastique des commandes de 2042 (la commande se fera en fonction de la consommation 2013)



7./ Cellule dédiée RJ/LJ

Se mettra en place au 01/09/2014 adossée au PRS. Le sujet fera partie du CTL de fin d'année sur les emplois.

Solidaires a interpellé la direction sur les modalités de mise en place et notamment les règles de priorités qui doivent s'appliquer pour les agents : qui est concerné ? qui est prioritaire ? quel est le périmètre de réorganisation ???

Autant de questions parmi d'autres sur lesquelles nous resterons vigilants

8./ Fusion SIP/CDIF

Rien de nouveau à l'horizon, la DG devrait laisser des marges de manœuvre aux directeurs locaux mais ne semble pas pressée de remettre l'ouvrage en route....La démarche stratégique doit occuper toutes les pensées de BB (Bruno Bézard)

A CERET les agents ont proposé la mise en place d'un secteur foncier (certains agents sont volontaires) mais le chef de service a refusé.

Fin des débats pas trop tard....pour une fois.

Compte rendu CAPL du 17 12 2013 Cadre C

Le 17 dec 2013 s'est tenu la CAPL d'affectation des cadres C au 1^{er} janvier 2014.

Nous déplorons que malgré l'arrivée de 4 agents de l'extérieur, le solde des cadres C de la DDFIP filière fiscale soit toujours déficitaire (-1,3 agents).



Le projet de mouvement étant conforme aux règles de gestion, et n'ayant subi aucune modification a été voté en l'état à l'unanimité .

Solidaires Finances Publiques a rappelé la récurrence des détachements sur certains postes et a renouvelé auprès de la Direction la demande de créer ces postes ou de demander aux agents concernés de se positionner ALD afin de libérer le poste sur lequel ils sont affectés et qu'ils n'occupent pas. Cela permettrait à d'autres cadres C de l'obtenir.

A l'ordre du jour figurait également la mise en place des RAN et des missions/structures (filiale FGP). Avant d'aborder ce point, la CAPL de mutation a été clôturée.

A l'ouverture de la nouvelle CAPL nous a été présentée la liste des agents FGP classés par affectation nationale et mission structure (fiscalité, gestion des comptes publics), pour le 01/09/2014.

L'équipe mobile de renfort se voit rattachée administrativement à la RAN de Perpignan, mais leur poste de rattachement ne change pas..

Pour les agents C affectés en SIP recouvrement la mission/structure est « fiscalité »

Nous attendons les conclusions des groupes de travail pour toutes les questions des régimes indemnitaires (harmonisation EDRA et EMR).

Plus globalement la note de la DG sur le calcul des frais de déplacement des agents (domicile ou résidence administrative) doit mettre un terme aux chicaneries des directions locales sur le point de départ du déplacement

La Direction nous a informé que chaque agent sera avisé de son affectation et de sa mission structure , individuellement.

Sur les questions diverses :



La sécurité du site de Prades a été abordée, la Direction s'engage à intervenir dans les plus brefs délais : pour résumer la situation le hall d'accueil est un espace sans agent mais largement pourvu de panneaux sensés diriger les usagers. Pire le site est parfois fermé le mercredi (journée ou après midi) sans que les usagers en soient avisés en amont ce qui provoque des déplacements inutiles....Nous avons dénoncé fermement le fait qu'un bâtiment administratif soit ouvert sans surveillance alors que le plan vigipirate est actif.

L'antenne de Prats se verra fermée durant les mois d'hiver suite à un problème de chauffage et de sécurité de l'agent.

La mise en place des RAN pose le problème des affectations possibles dans les postes les plus éloignés et dont les emplois sont pourvus via le mouvement spécifique. Il s'agit des résidences de Cerdagne.

Solidaires Finances Publiques a mis en avant la principale revendication des agents de ces postes : attribution de point de NBI pour vie chère en zone montagne. Cette revendication est relayée depuis plusieurs mois en national, ces postes seraient ainsi plus attractifs

Par ailleurs une des pistes à étudier et à porter au plan national serait de déclarer la structure (Mont Louis et Saillagouse) poste spécifique. Le nombre de sites concernés en France est faible. Ainsi les agents pourraient (ou pas) demander ces emplois au mouvement général du 1^{er} septembre. Ce pourrait être une solution à la fin programmée du mouvement spécifique de juillet et ainsi les emplois seraient pourvus sans qu'une vacance de plusieurs mois ne pénalise le fonctionnement de ces postes.

M METOIS a semblé intéressé par la proposition et en avisera la DG.

Nous avons également alerté la direction sur les conséquences pour le secteur SPL de Prades du fonctionnement difficile du CFP Conflent.





Sur le futur DDFIP : M METOIS semble connaître son identité mais ne communique pas sur le sujet : le décret de nomination devrait sortir rapidement et il n'y aura pas d'intérim suite à son départ le 12/02/2014

COMPTE RENDU DE LA CAPL 1 du 16/12/2013

UN MOUVEMENT A MINIMA !!!

1 affectation

Le 16/12/2013 s'est tenue la CAPL d'affectation au 01/03/2014 des cadres A des 2 filières.

Il s'agit du dernier mouvement prononcé par filière. En effet au 1er septembre 2014 tous les cadres A pourront demander indifféremment une filière ou l'autre.

Ce mouvement national est marqué par le nombre important d'ALD (agents à la disposition du Directeur) résidence ou département.

En effet malgré des postes vacants dans la sphère contrôle (mission / structure) la situation globale du département (sur-effectif) empêche les arrivées extérieures en poste fixe. Seuls les agents bénéficiant d'une priorité rentrent pour ce mouvement complémentaire.

Le mouvement s'est donc limité à 1 arrivée sur la mission / structure GESTION.

A ce sujet et pour lever toute ambiguïté :

- ◆ Le poste Relation Publique faisait partie à sa création de la mission / structure DIRECTION.

Il y a environ une quinzaine de postes de ce type en France sur les grands sites.

- ◆ Fin 2012 (pour les mutations 2013) la DG a basculé ces postes dans la mission / structure GESTION. Cette opération a été mentionnée dans l'instruction sur les mutations 2013 (3 lignes noyées dans les 70 pages de l'instruction).

Solidaires Finances Publiques considère que la DG aurait dû alerter les quelques DDFIP concernées par ce sujet, pour permettre aux agents de déposer une demande de mutation en toute connaissance de cause.

Depuis plusieurs CAPL, les affectations des ALD nous étaient communiquées après le vote du mouvement. En effet le mouvement en lui même ne concerne JAMAIS l'affectation des ALD et/ou EDRA.

Cette fois-ci la tenue de la CAPL en décembre 2013 (date buttoir imposée par la DG : 10/01/2014) fait que toutes les décisions ne sont pas prises pour une affectation au 01/03/2014 à l'issue de cette CAPL.

Nous avons demandé qu'une information très précise soit faite auprès des lauréats de l'EPA (examen professionnel) et de la Liste d'aptitude compte tenu des nouvelles modalités contenues dans les notes DG du 10/12/2013.

Enfin la campagne des mutations nationales devrait démarrer autour du 20/12/2013 pour tous les agents (date de parution de l'instruction nationale sur les mutations).



L'équipe locale de Solidaires Finances Publiques se tient à votre disposition pour vous aider à la rédaction de votre demande de mutation sur Agora.

EMPLOIS, BUDGET

Pour la 1^{ère} fois le budget consacré aux rémunérations est en baisse de 100 millions d'€, preuve (s'il en fallait une) que les suppressions d'emplois pour 2014, plus marquées cette année sur les A+ et A vont avoir un impact budgétaire plus important que les années précédentes .

Suppressions pour les Pyrénées Orientales :

1 IDIV CN 1 IP 2 A 1 B 10 C (transformations de 10 C en 10 B)

Suppressions au plan national

125 cadres A+ (AGFIP, AFIP , AFIPA, IP et IDIV)

315 cadres A

548 cadres B

1000 cadres C

Au vu des documents du CTR il semble que les 1000 suppressions de cadres C soient toutes des transformations de C en B

Aucune précision concernant les transformations de B en A

« Localisation » des suppressions d'emplois

Nouveautés du cru 2014 :

- Localiser dans les services de direction (locales) 30% des suppressions d'emplois du département
- Pas de fléchage liés à la dématérialisation (télé IR, télé TVA dématérialisation HELIOS....)
- Fléchages autour de la réorganisation des services bancaires (CDC)

Malgré des correctifs qui sont sensés atténuer les suppressions d'emplois pour la quasi totalité des directions le solde final est toujours négatif : la contribution proportionnelle appliquée à toutes les directions est toujours plus forte que tous les autres correctifs

Le budget de fonctionnement amputé de 20% en 2013 va à nouveau subir une baisse de 21 millions d'€ (- 5.4%) et ce sont les frais de fonctionnement courant dont les frais de déplacement qui vont subir ce coup de rabot ! ! ! !

Le poste des loyers est celui du scandale : les loyers des administrations financières subissent la plus forte hausse alors que ce sont celles qui ont le plus réduit leurs surfaces : 291 000m² rendus par la DGFIP sur les 525 000m² abandonnés par le Ministère entre 2007 et 2011

La DGFIP acquitte plus de 23% des loyers budgétaires de toute la Fonction Publique alors qu'elle n'occupe que 5% des surfaces ! ! ! !

La section de Solidaires Finances Publiques 66 ne participera pas au CTL qui traitera de la répartition locale des suppressions d'emplois dans les services. Nous ne sommes pas là pour accrédi- ter les propositions du directeur ! ! !

Nous déposerons avant l'ouverture du CTL une motion destinée à dénoncer le dogmatisme de la baisse des emplois et leur impact année après année sur les conditions de vie des agents dans des services où la moindre absence pèse sur tous les autres agents ! ! ! !